

ARRETE N° 2018-001 portant délégation de signature

L'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble

- Vu** Le code de l'éducation
- Vu** Le décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble
- Vu** Le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies
- Vu** L'arrêté ministériel n° MENH1501002A du 22 décembre 2014, Ministère l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche portant nomination de Madame Véronique Malé, administratrice territoriale, dans l'emploi de directrice générale des services de l'Institut polytechnique de Grenoble (G II).
- Vu** La délibération de l'Assemblée des trois conseils de l'établissement en date du 21 novembre 2017 portant élection de Monsieur Pierre BENECH en qualité d'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.

ARRETE

Article 1

Délégation de signature est donnée à **Madame Véronique MALÉ**, Directrice générale des services, à l'effet de signer les actes administratifs et financiers relatifs au fonctionnement de l'établissement, à l'exclusion des attributions prévues aux alinéas 11°, 12, 13, et 18° de l'article 9 du Décret 2007-317 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame MALÉ, délégation de signature est donnée aux directeurs et responsables de service énumérés ci-dessous, à l'effet de signer les décisions relevant de la gestion de leur direction ou service pour les actes précisés ci-après :

2.1 Gestion administrative des personnels placés sous leur autorité :

- Ordres de mission en France
- Congés - Absences
- Demande de formation
- Fiches horaires
- Entretiens annuels d'activités

2.2 Gestion Financière des actes relevant de la direction ou du service :

- Opérations de dépenses
- Autorisation d'engagement et de crédits de paiement
- Actes de liquidation
- Attestation du service fait
- Opérations en recettes : actes relatifs à la constatation et à la liquidation des créances

- **Régine CAHUZAC**, Responsable du service achats de la DAF
- **Catherine CHAPEAU**, Responsable du service Entreprise, Information, Emploi.
- **Hélène DESSAUX**, Directrice - Direction Entreprise Formation et International (DEFI)
- **Cédric DI TOFANO ORLANDO**, Directeur - Direction de la Recherche, Innovation et valorisation (DRIVE)
- **Eliane FERLAY**, responsable du service communication
- **Julien FORISSIER**, Responsable du service maintenance et logistique campus Ovest Presqu'île et Viallet de la direction du patrimoine
- **Caroline GAMERAT**, Responsable du service contrat de la DAF
- **Clémentine LAFORET**, Chargée de Projets pour la Présidence
- **Jean Rossel MILLET**, Directeur - Direction du Patrimoine
- **Simon NIEUVIARTS**, Directeur des Systèmes d'Information (DSI)
- **Michèle NOLIN**, Responsable du service scolarité centrale
- **Emmanuel PASTUREL**, Directeur - Direction des Ressources Humaines (DRH)
- **Marielle PORCEL**, Responsable du service aide au pilotage de la DAF
- **Alain SCORDEL**, Directeur - Direction des Affaires Financières (DAF)
- **Philippe SERPOLLET**, Responsable du service maintenance et logistique Valence
- **Frédérique TAGLIONE**, Responsable du service maintenance et logistique Campus Est St Martin d'Hères de la direction du patrimoine

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame MALÉ, délégation de signature est donnée à :

3.1 : Ressources humaines : Monsieur Emmanuel PASTUREL, Directeur – Direction des ressources humaines, à l'effet de signer des actes effectués par la DRH, et cités ci-dessous :

- Remboursement de transports en commun pour les personnels de l'établissement
- Attestation de justificatifs de frais (frais de repas pour organisation de concours,...)
- Arrêtés d'absences pour cause de maladie, maternité...
- Arrêtés d'autorisation de travail à temps partiel
- Demande de formation des personnels
- Convocation aux formations des personnels
- Bon de commande de formation
- Bordereau d'inscription et attestation de suivi de formation
- Relevés de situation des droits individuels à la formation (DIF)
- Paiement des vacances
- Attestations, notifications relatives aux Indemnités journalières y compris retenues sur salaires
- Attestations d'emploi (pôle emploi, certificat administratif employeur, attestation récapitulative des droits servis,...)
- Notifications admission ARE et demande d'attestation mensuelle d'actualisation
- Acomptes sur la paye
- Attestations d'accident du travail
- Décomptes des comptes épargnes temps (CET)
- PV d'installation

3.2 International : Madame Hélène DESSAUX, Directrice, Direction Entreprises, Formation et International,, à l'effet de signer des actes effectués par son service et cités ci-dessous :

- Gestion des bourses et de l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers
- Gratification de stage (Demande de paiement de gratification)
- Bourse ERASMUS (Contrat étudiant ERASMUS, Courrier de trop perçu)
- Bourse Explora SUP (Attestation de bourse)
- Bourse UFA Franco-Allemande (justification de l'utilisation des allocations)
- Bourse CMIRA de la Région Rhône-Alpes (courriers, levée de caducité, attestation de bourse,
- Bourse d'excellence (Attestation de bourse, Attestation de présence)
- Bourse EIFFEL (Récapitulatif des dossiers de candidature envoyé à Campus France)
- SUMMER SCHOOL (Relevé de notes, Certificats de paiement, Certificat d'inscription)

3.3 Commande publique : Madame Régine CAHUZAC, Responsable du service achats, marchés à l'effet de signer les actes de gestion et de procédure relatifs à la commande publique précisés ci-dessous, effectués par son service, à l'exception des actes d'engagement et avenants.

- Pièces DCE (RC)
- Avis publics à la concurrence (BOAMP, JOUE, etc)
- Lettres de consultation
- Envois des projets de marchés et d'avenants
- Demandes de précisions sur les candidatures
- Demandes de précisions ou compléments des offres
- Courriers de négociations (convocations aux auditions et réunions de négociation)
- Lettres de rejet des candidatures et d'offres
- Demandes de prolongation délai de validité des offres
- Demande des pièces citées à l'article 46 du Code des marchés publics au candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché
- Réponses aux demandes d'informations
- Avis d'attribution (BOAMP, JOUE, etc.)
- Registre des dépôts
- Communication des pièces marché
- Communication des fiches marché
- Communication du plan d'actions achats

Article 4 :

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter du 28 février 2018. Elles prennent fin automatiquement en cas de changement de délégataire. La durée du présent arrêté est limitée au plus à la durée du mandat de l'administrateur général.

Article 5 :

L'arrêté N°2017-036 en date du 21 novembre 2017 est abrogé.

Article 6 :

Le directeur général des services et l'agent comptable, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux bénéficiaires et affiché aux lieux prévus à cet effet.

Fait à Grenoble, le 28 février 2018

L'Administrateur général

SIGNE

Pierre BENECH

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Véronique MALÉ

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Simon NIEUVIARTS

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Régine CAHUZAC

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Catherine CHAPEAU

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Hélène DESSAUX

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Cédric DI TOFANO ORLANDO

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Clémentine LAFORET

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Jean Rossel MILLET

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Michèle NOLIN

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Emmanuel PASTUREL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Marielle PORCEL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Eliane FERLAY

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Alain SCORDEL

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Julien FORISSIER

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Frédérique TAGLIONE

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Caroline GAMERAT

Vu et pris connaissance de la présente délégation
Le

SIGNE

Philippe SERPOLLET